



Mesdames, Messieurs les Représentants
des Organisations Syndicales Nationales
du Groupe Orange

Objet : Réponse à votre lettre ouverte du 16 mars

Arcueil, le 18 mars 2020

Mesdames et Messieurs les Délégués syndicaux,

Nous vivons actuellement une période complexe et intensément évolutive. De nouvelles annonces interviennent en continu depuis jeudi dernier, ce qui peut entraîner de l'incertitude auprès de certains de nos salariés. J'ai tenu à prendre la parole dès vendredi dernier auprès des managers, puis à nouveau lundi suite aux dernières directives gouvernementales afin de montrer, dans cette crise inédite que le pays traverse, l'adaptation continue d'Orange France. Il en a été de même vis-à-vis des salariés.

Comme j'ai pu le faire avec vous lors de l'échange de dimanche soir sur invitation de Stéphane Richard, notre priorité est de partager avec l'ensemble des salariés, les dispositifs mis en œuvre pour préserver leur santé, garantir leur sécurité et assurer la continuité de nos services.

Ainsi, et j'insiste sur ce point, concilier la sécurité et la santé de nos collaborateurs est notre préoccupation principale ; c'est pourquoi et en conformité avec les directives gouvernementales, mais aussi les décisions du Groupe, nous avons adapté par métier, les activités prioritaires et les mesures de protection renforcée associées, nécessaires à la continuité d'activité :

- Pour les équipes de la supervision, de l'exploitation du réseau et de l'IT, les équipes sécurité et obligations légales, les soutiens techniques et personnels en data center : mise en place d'un dispositif de télétravail hebdomadaire alterné pour permettre le maintien de l'activité sur site et à distance ;
- Pour les équipes de l'intervention : la Direction de l'Intervention précise à chaque étape de la crise sanitaire et en conformité avec les dispositions prises par les pouvoirs publics, les consignes et postures du domaine Intervention par typologie d'intervention (SAV, production, ...). La dernière note fixant les priorisations de chaque domaine a été communiquée ce jour aux équipes managériales.
- Pour les services clients : la Direction Grand Public est en train d'actualiser les consignes et postures à l'attention des Directeurs des services, en favorisant le télétravail chaque fois que cela est possible. Nos priorités vont notamment au Service Universel, au digital ou à l'assistance technique et l'assistance commerciale compte tenu de la forte demande de nos clients de renforcer leur connectivité et la sécurisation de leur dispositif.



En ce qui concerne le réseau de distribution, dès samedi soir, nous avons pris la décision de ne pas ouvrir les boutiques le dimanche 15 mars. Dès ce lundi matin, compte tenu de la situation et de la difficulté à garantir l'ouverture de nos boutiques dans de bonnes conditions, nous avons pris la décision, dans notre souci permanent de protéger nos équipes, de fermer l'ensemble des boutiques Orange et GdT, jusqu'à nouvel ordre. Nous n'excluons pas la mise en place d'un dispositif, lorsque les conditions le permettront, visant à assurer un « service minimum », afin d'accompagner nos clients dans cette période complexe.

Enfin, ces temps inédits exigent de prendre des décisions à la mesure de la situation et dans des temps contraints. Pour autant, nous réaffirmons bien évidemment l'importance que nous attachons à la qualité du dialogue social ; c'est pourquoi nous avons organisé une information à l'intention des secrétaires et secrétaires adjoints en charge de la santé sécurité et conditions de travail des CSE des établissements distincts. La présentation d'une information auprès de nos 10 CSE quant au dispositif mis en place pour faire face à l'épidémie de Coronavirus tout en assurant la continuité de nos activités, est soit déjà réalisée, soit interviendra dans les prochains jours. Cette présentation inclut les aménagements apportés à l'organisation globale du travail pour permettre la mise en œuvre des recommandations d'hygiène et des mesures barrières en s'adaptant aux spécificités de l'exercice de chacun et ce, au plus près du terrain.

Soyez assurés que l'ensemble du Comité de Direction d'Orange France et moi-même sommes pleinement mobilisés pour prendre et mettre en œuvre les bonnes décisions, afin de protéger nos salariés tout en garantissant la réalisation de notre Plan de Continuité d'Activités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "F. Dulac", with a large, sweeping flourish extending from the bottom right.

Fabienne Dulac,
CEO Orange France
Directrice Générale Adjointe Orange